

UNDT/2011/001, Arida

Décisions du TANU ou du TCNU

L'affaire a été close après que l'UNDT a été informé qu'il y avait eu le plein respect des termes de l'accord de règlement.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

La requérante, Mme Arida, une ancienne responsable de programme du programme des Nations Unies pour le développement («PNUD») aux Philippines a fait appel de la décision de l'intimé de placer une lettre défavorable dans son dossier de statut officiel «à des fins de référence» (puisque'elle était plus membre du personnel et ne pouvait plus être soumis à des mesures disciplinaires).

Principe(s) Juridique(s)

N / A

Résultat

Fermé sur retrait

Applicants/Appellants

Arida

Entité

PNUD

Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2009/124

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

6 Jan 2011

Duty Judge

Juge Meeran

Language of Judgment

Anglais

Français

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Médiateur / résolution informelle